



## **Secrétariat général**

### **Direction générale des ressources humaines**

**Service des personnels ingénieurs,  
administratifs, techniques, sociaux  
et de santé, et des bibliothèques**

**Sous-direction  
des études de gestion  
prévisionnelle, statutaires et de  
l'action sanitaire et sociale**

Conseiller de prévention  
Bureau de l'action sanitaire et  
sociale

Affaire suivie par :  
**Jean-Paul Tenant**  
Téléphone  
01 55 55 01 72

Courriel  
Jean-paul.tenant  
@education.gouv.fr

**Patricia Valency-Lagarde**  
Téléphone  
01 55 55 63 52

Courriel  
Patricia.valency-lagarde  
@education.gouv.fr

72 rue Regnault  
75243 Paris Cedex13

# **RAPPORT ANNUEL**

**Bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité  
et des conditions de travail dans les services et établissements  
du ministère de l'éducation nationale**

## **ANNÉE 2017**

**Ce rapport a été débattu et adopté en CHSCT ministériel lors de la séance du 28 juin 2018**

### **LE RAPPORT ANNUEL 2017 a été établi à partir :**

- du bilan des accidents de service et du travail portant sur l'année 2017 issu des données contenues dans le logiciel de gestion ANAGRAM,
- de l'enquête diligentée par la DGRH portant sur le bilan de la prévention des risques professionnels pour l'année 2017,
- du rapport de synthèse des observations des inspecteurs santé et sécurité au travail (ISST), et de la synthèse des entretiens de l'IGAENR avec les ISST,
- des orientations stratégiques ministérielles 2017-2018, établies par le président du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel et présentées pour avis aux membres de ce comité.

### **REPONSES AUX ENQUETES**

#### **- Bilan des risques professionnels**

L'enquête sur le bilan des risques professionnels relatif à l'année 2017 a été renseignée par 30 académies sur 30.

#### **- Rapport de synthèse des observations des inspecteurs santé et sécurité au travail (ISST)**

Le thème de travail des ISST en 2016-2017 a été le contrôle des obligations réglementaires relatif aux missions des assistants de prévention nommés en EPLE, en circonscription et dans les services administratifs, auquel 23 inspecteurs ont participé (les inspecteurs en cours de recrutement durant l'année en ont été dispensés).

## SOMMAIRE

Le rapport annuel faisant le bilan de la santé et de la sécurité est organisé selon les thématiques suivantes :

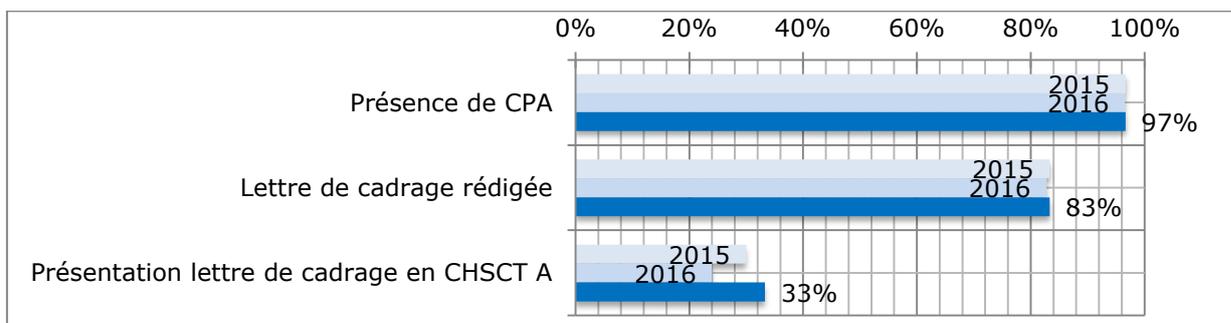
1. Organisation de la prévention
  - 1.1 Conseillers et assistants de prévention
    - 1.1.1 Conseillers de prévention académiques (CPA)
    - 1.1.2 Conseillers de prévention départementaux (CPD)
    - 1.1.3 Assistants de prévention (AP) des circonscriptions
    - 1.1.4 Assistants de prévention des collèges et des lycées
    - 1.1.5 Assistants de prévention des services administratifs et des autres structures
  - 1.2 Inspecteurs santé et sécurité au travail (ISST)
2. Médecine de prévention
  - 2.1 Effectifs de médecins de prévention (MP)
  - 2.2 Activité de tiers-temps
  - 2.3 Equipe pluridisciplinaire
3. Fonctionnement des CHSCT
  - 3.1 Réunions des CHSCT A
  - 3.2 Fonctionnement des CHSCT A
  - 3.3 Réunions des CHSCT D
  - 3.4 Fonctionnement des CHSCT D
  - 3.5 Visites des CHSCT
  - 3.6 Enquêtes des CHSCT
4. Registres santé et sécurité et danger grave et imminent
  - 4.1 Ecoles
  - 4.2 Collèges
  - 4.3 Lycées
  - 4.4 Services administratifs et autres structures
5. Evaluation des risques
  - 5.1 Etablissements d'enseignement
  - 5.2 Services académiques
6. Formation
  - 6.1 Conseillers de prévention
  - 6.2 Assistants de prévention
  - 6.3 Membres de CHSCT (formations assurées par l'administration)
7. Accidents et maladies professionnelles
  - 7.1 Accidents de travail et accidents de service
  - 7.2 Maladies professionnelles
8. Fonctionnement du CHSCT ministériel.
  - 8.1 Les réunions du CHSCTMEN
  - 8.2 Les points examinés dans les réunions du CHSCTMEN et des groupes de travail
  - 8.3 Les documents élaborés
9. Conclusion

## 1. Organisation de la prévention

### 1.1 Conseillers et assistants de prévention

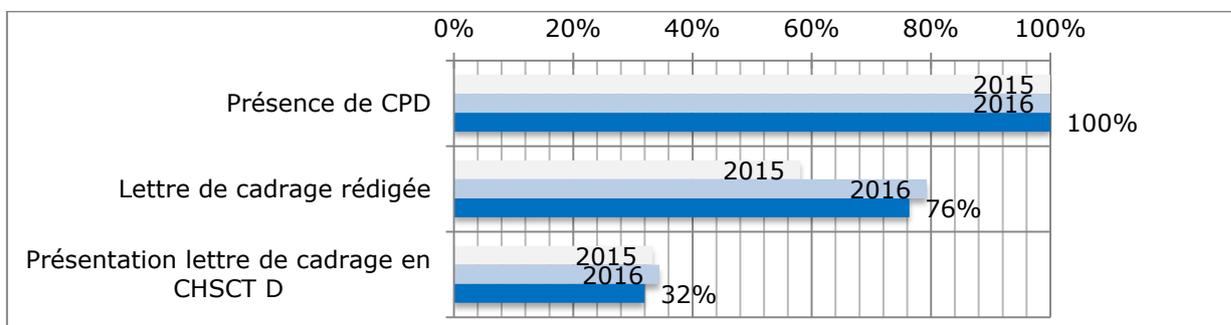
#### 1.1.1. Conseillers de prévention académiques (CPA)

- 29 académies disposent d'un CPA (30 académies jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2017)
- Tous les CPA occupent exclusivement des missions de prévention
- Dans 25 académies, les CPA disposent d'une lettre de cadrage
- Dans 10 académies les lettres de cadrage ont été présentées en CHSCTA

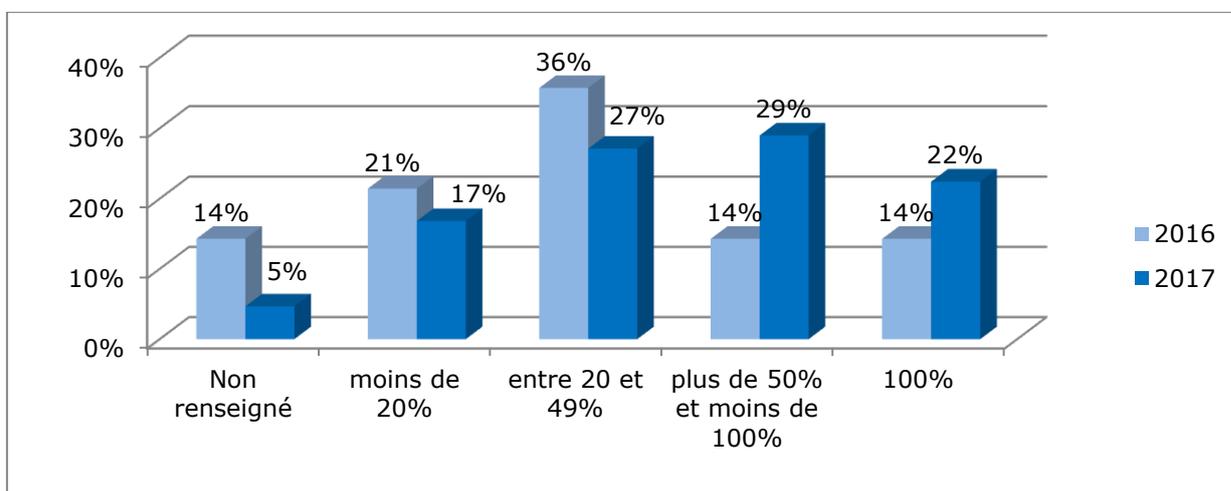


#### 1.1.2. Conseillers de prévention départementaux (CPD)

- Tous les départements disposent d'au moins un CPD
- Parmi les 110 CPD en poste
- Certains départements ont désigné deux CPD (premier et second degré par exemple)
- 84 CPD disposent d'une lettre de cadrage
- 8 académies sur 25 présentent les lettres de cadrage des CPD en CHSCT D
- 51 % des CPD disposent de 50 % et plus de leur temps de travail dévolu aux missions de prévention

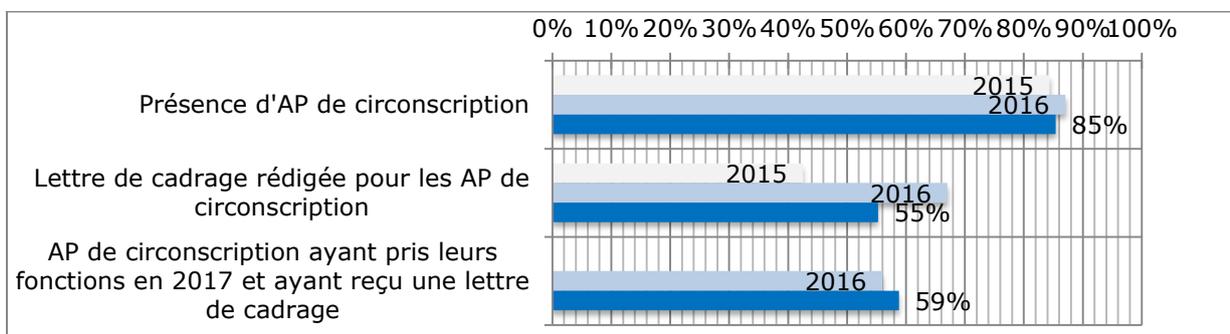


Quotités de temps allouées aux missions de conseillers de prévention départementaux :

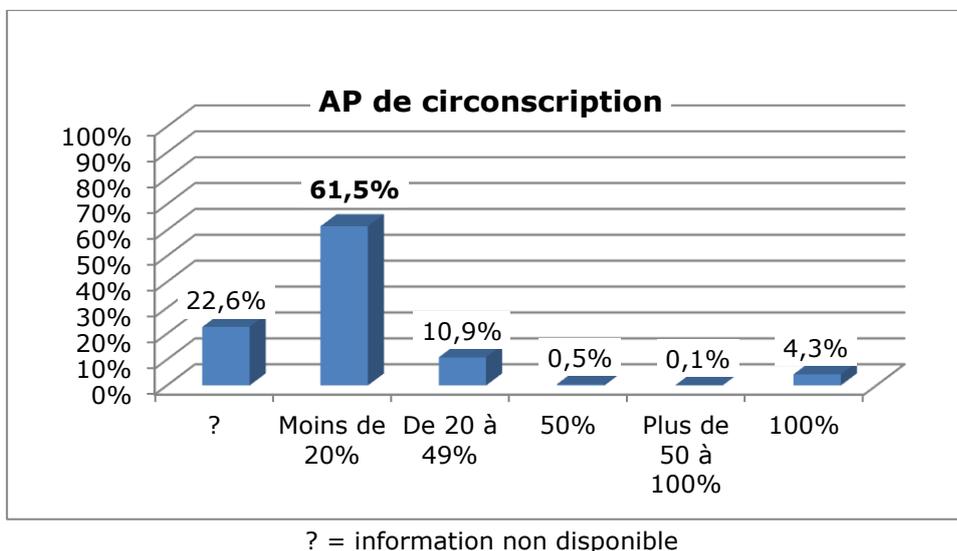


### 1.1.3. Assistants de prévention (AP) des circonscriptions

- 1086 assistants de prévention de circonscription sont en poste, parmi lesquels 216 AP ont été désignés en 2017
- 600 lettres de cadrage ont été rédigées pour ces AP
- Le nombre de lettres de cadrage destinées aux AP de circonscription diminue

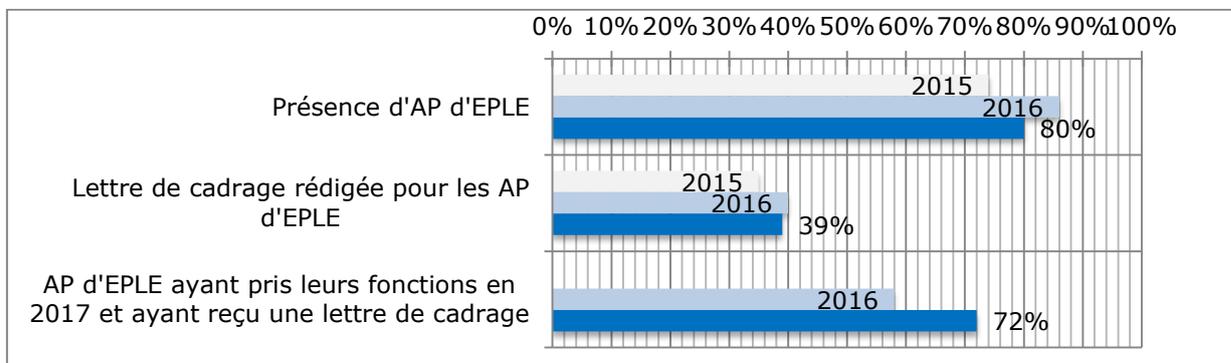


Quotités de temps allouées aux missions des assistants de prévention de circonscription :

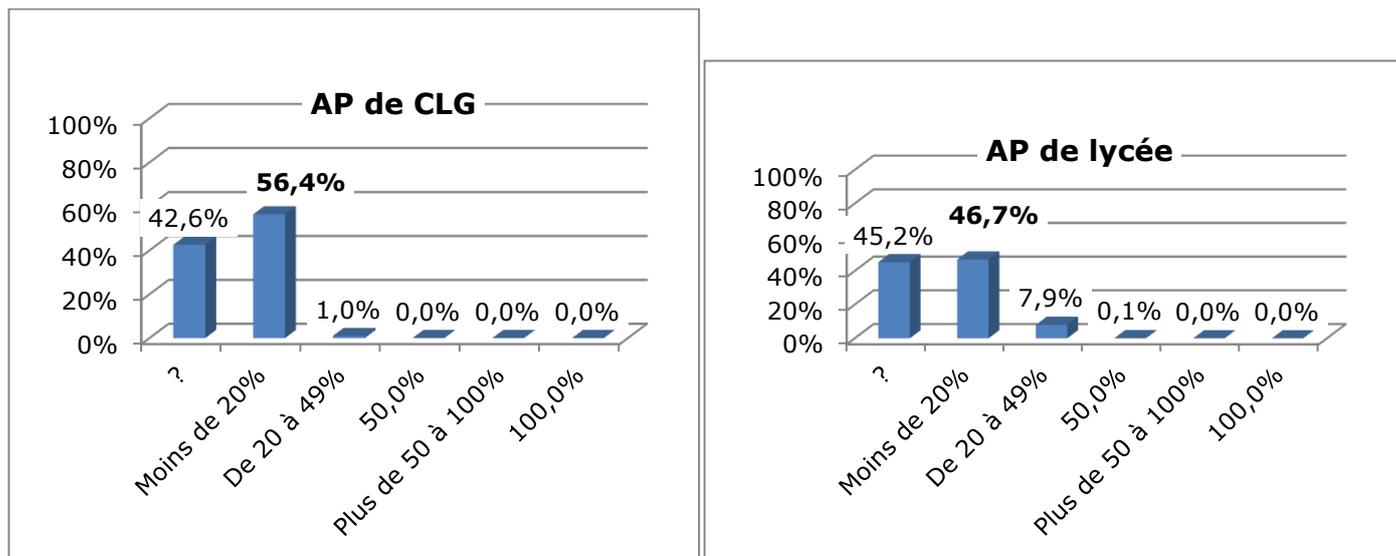


### 1.1.4. Assistants de prévention des collèges et des lycées

- 6749 assistants de prévention d'établissement sont en poste, parmi lesquels 1084 ont été désignés en 2017, soit un taux de rotation de 16% des effectifs.
- 2628 lettres de cadrage ont été rédigées pour ces AP



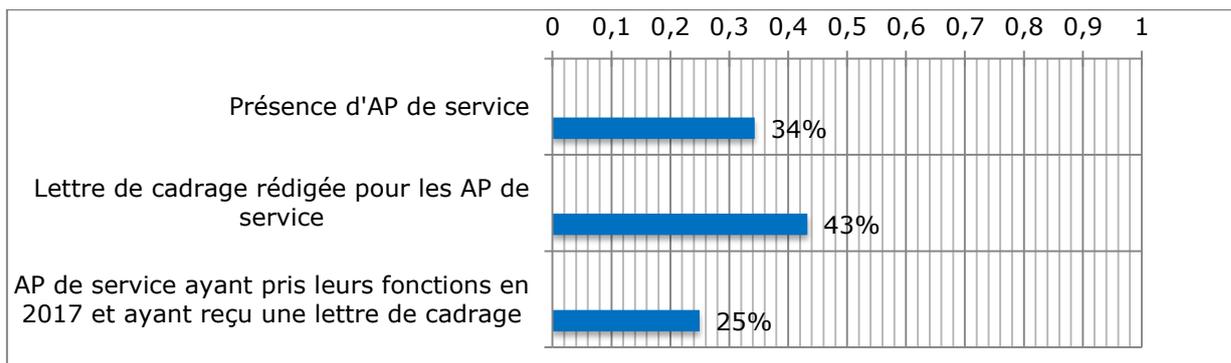
Quotités de temps allouées aux missions des assistants de prévention des EPLE:



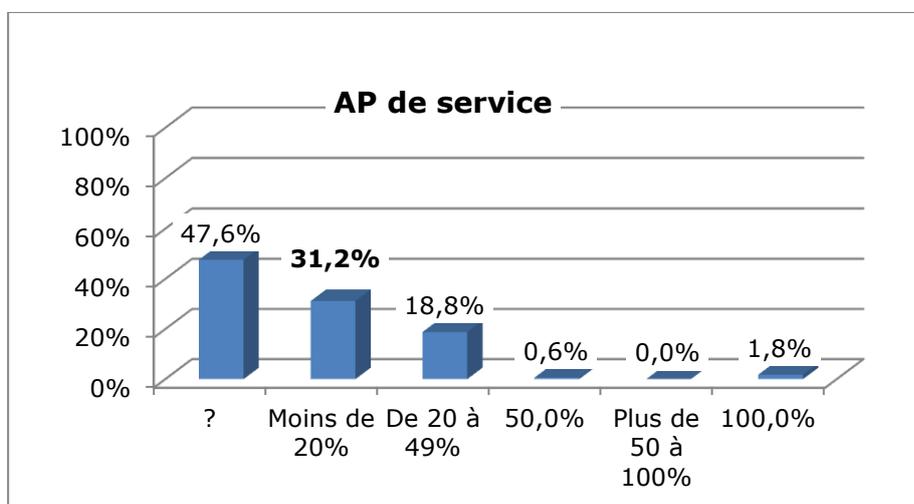
? = information non disponible

### 1.1.5. assistants de prévention des services administratifs et des autres structures

231 AP sont en poste, dont 60 ont pris leurs fonctions en 2017 sur lesquels 49 ont bénéficié d'une formation initiale, soit un taux de rotation de 26%  
 100 ont reçu une lettre de cadrage  
 76 ont bénéficié d'une formation continue



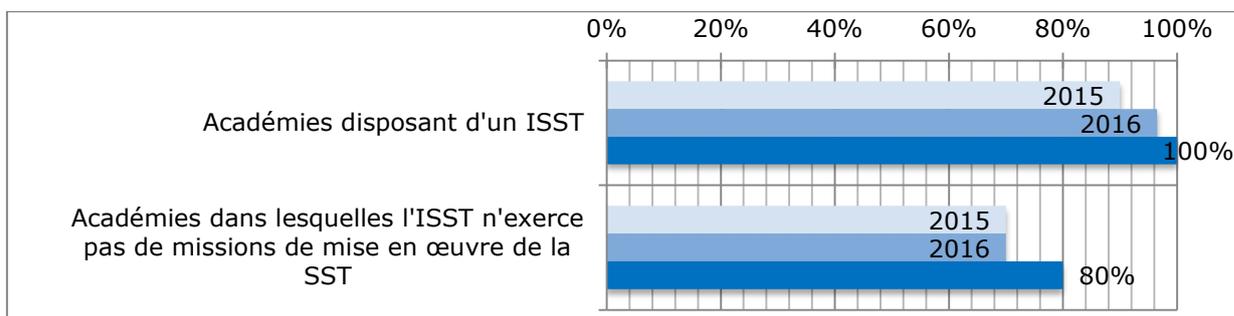
Quotités de temps allouées aux missions des assistants de prévention des services:



? = information non disponible

## 1.2 Inspecteurs santé et sécurité au travail (ISST)

- 30 ISST sont en poste (depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017)
- Les ISST exercent des missions de mise en œuvre de la santé et de la sécurité dans 6 académies



Conclusion

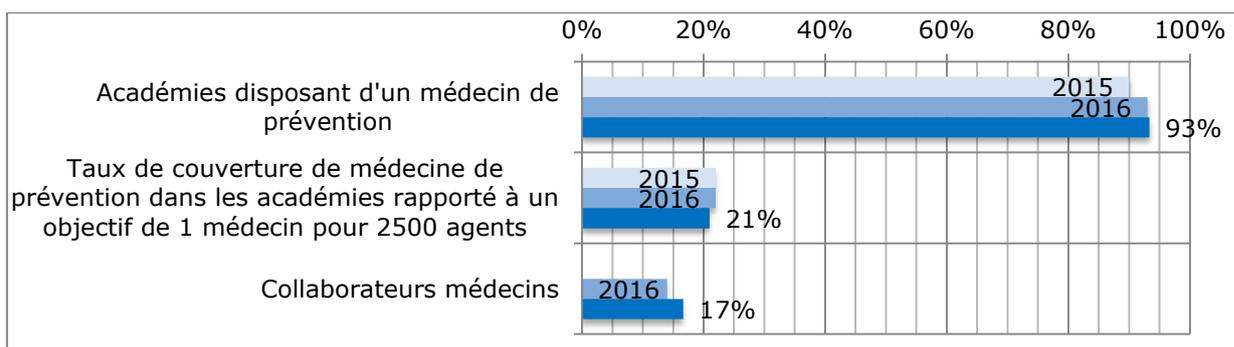
**Les conseillers de prévention académiques et départementaux sont bien implantés dans les académies, avec des quotités de temps allouées aux missions de conseiller de prévention départemental en hausse sensible (+23 %) ; les lettres de mission des conseillers de prévention ne sont pas toujours présentées en CHSCT.**

**Les assistants de prévention disposent rarement de la quotité minimum de 20% préconisée, et ne disposent pas systématiquement d'une lettre de cadrage ; les quotités de temps des AP des EPLE sont inconnues pour presque la moitié d'entre eux.**

## 2. Médecine de prévention

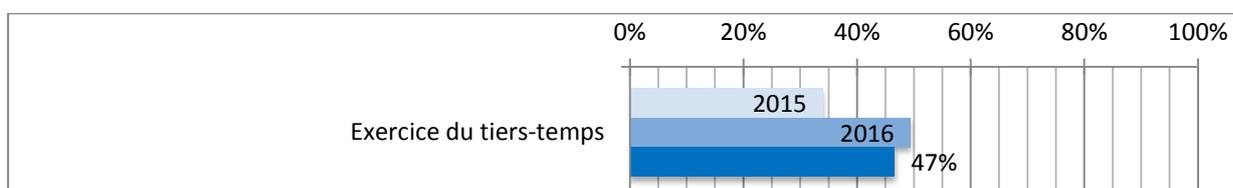
### 2.1. Effectifs de médecins de prévention

- 87 médecins de prévention sont en poste dans les académies (64 ETP) pour un effectif de 1 011 755 agents, soit un taux de suivi de 1 médecin pour 11 629 agents; 18 médecins (14 ETP) ont été recrutés en 2017
- 6 collaborateurs médecins exercent au sein des services de médecine de prévention (dont 1 recruté en 2017)



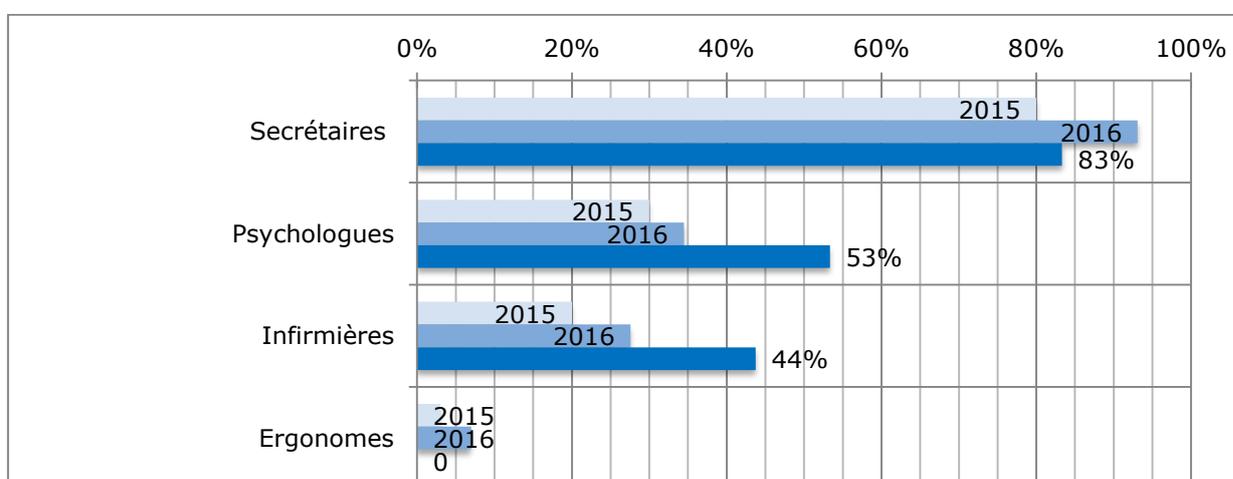
## 2.2 Activité de tiers-temps

Dans 14 académies, les médecins de prévention réalisent des visites de services dans le cadre du tiers-temps



## 2.3 Equipe pluridisciplinaire

- Dans 25 académies les services de médecine de prévention disposent de secrétaires
- Dans 16 académies des psychologues sont en poste (20 postes);
- Dans 10 académies des infirmières exercent (15 infirmières soit 12 ETP);
- Aucun ergonome en poste en 2017



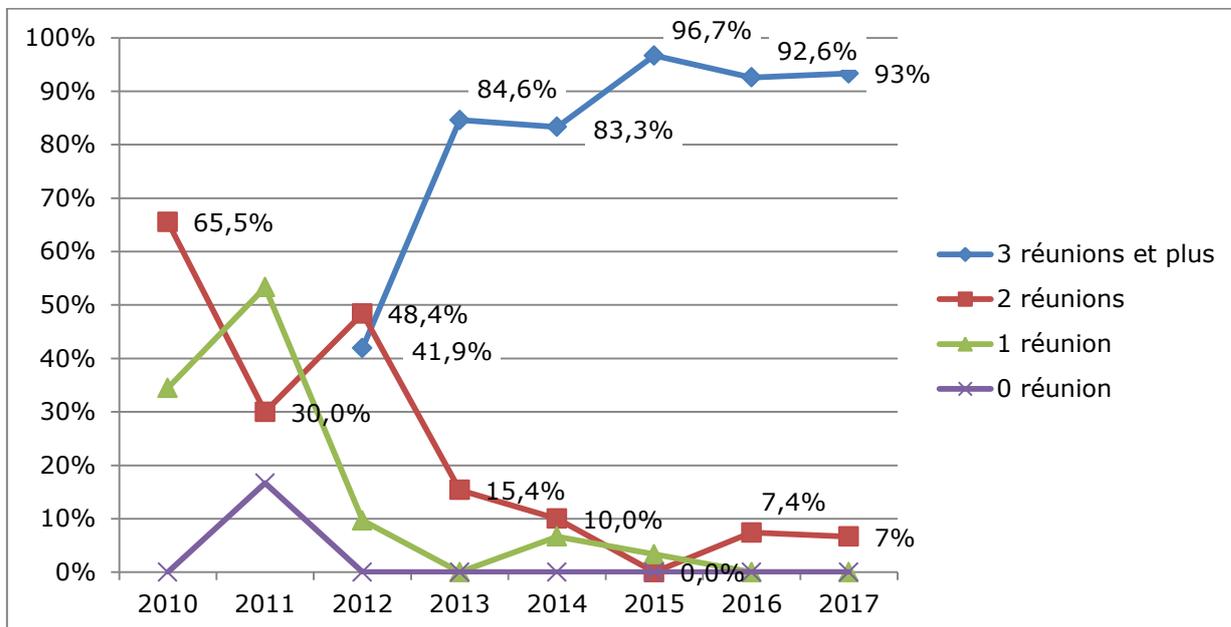
## Conclusion

**Le nombre de médecins de prévention a légèrement augmenté, l'exercice du tiers temps a sensiblement régressé et le développement des équipes pluridisciplinaires est réel, mais le taux de couverture des agents en matière de surveillance médicale, qui représente 1 médecin de prévention pour 11 629 agents (soit 1 ETP de médecin de prévention pour 15808 agents), reste insuffisant pour répondre aux obligations réglementaires prévues par le décret 82-453 du 28 mai 1982.**

### 3. Fonctionnement des CHSCT

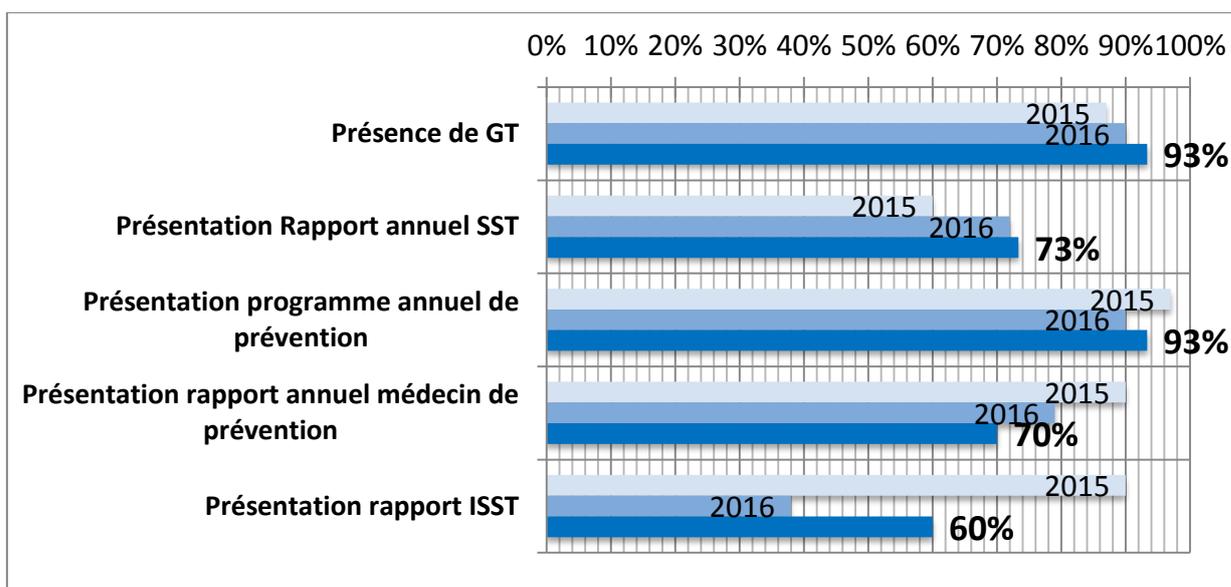
#### 3.1. Réunions des CHSCT A

- 28 académies ont réuni le CHSCT A au moins 3 fois par an
- 2 académies ont réuni le CHSCT 2 fois par an



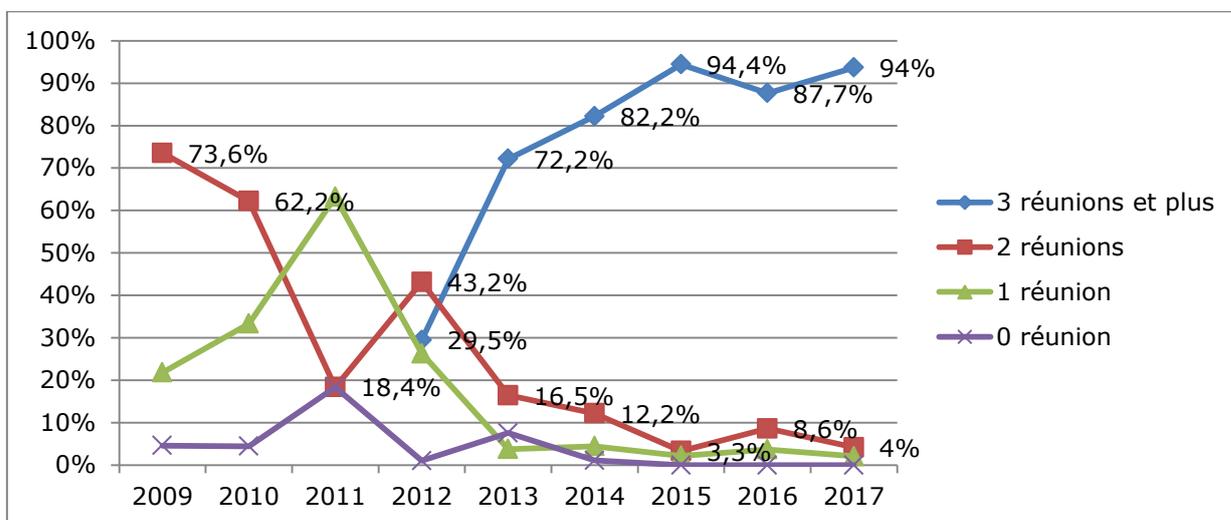
#### 3.2. Fonctionnement des CHSCT A

- 146 groupes de travail de CHSCT se sont tenus dans 28 académies
- Un rapport annuel SST a été présenté dans 22 CHSCT A
- Un programme annuel de prévention a été présenté dans 28 CHSCT A
- Le rapport annuel de médecine de prévention a été présenté dans 21 CHSCT A
- Les rapports des ISST ont été présentés dans 18 CHSCT A



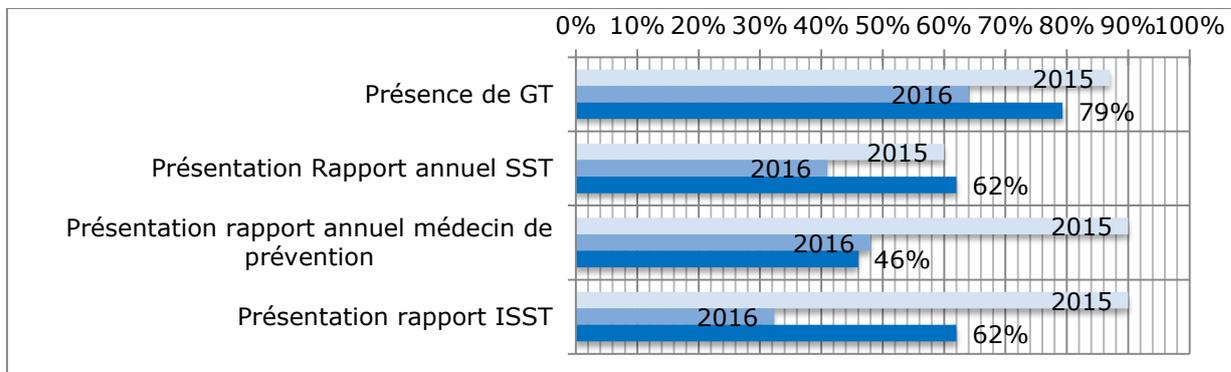
### 3.3. Réunions des CHSCT D

- 89 départements ont réuni le CHSCT D plus de 3 fois par an
- 4 départements ont réuni le CHSCT D 2 fois par an
- 2 départements ont réuni le CHSCT D 1 fois par an



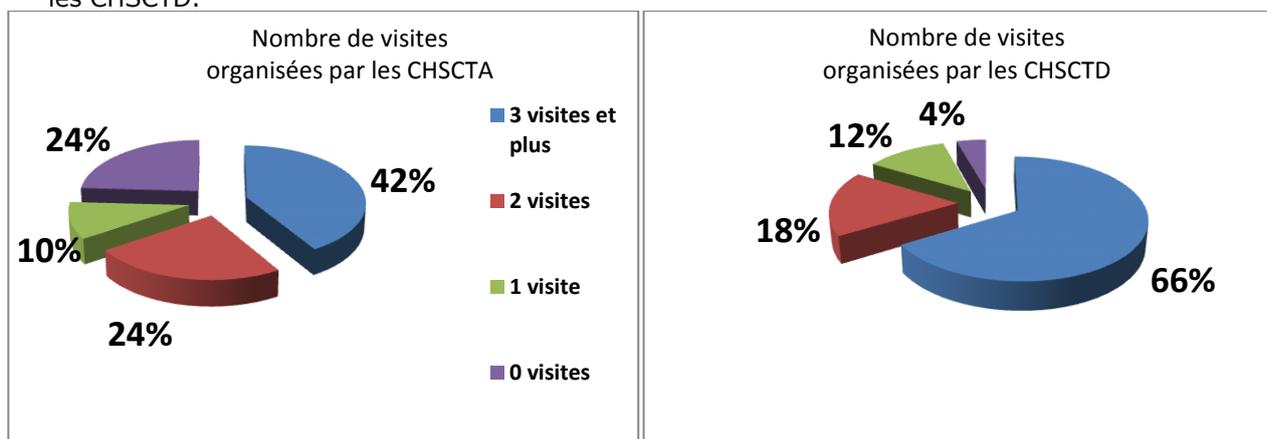
### 3.4. Fonctionnement des CHSCT D

- 330 groupes de travail de CHSCT D se sont réunis dans 23 académies
- Un rapport annuel SST a été présenté dans 62 % des CHSCT D (16 académies)
- Le rapport annuel de médecine de prévention a été présenté dans 46 % des CHSCT D (17 académies)
- Les rapports des ISST ont été présentés dans 62 % des CHSCT D (16 académies)



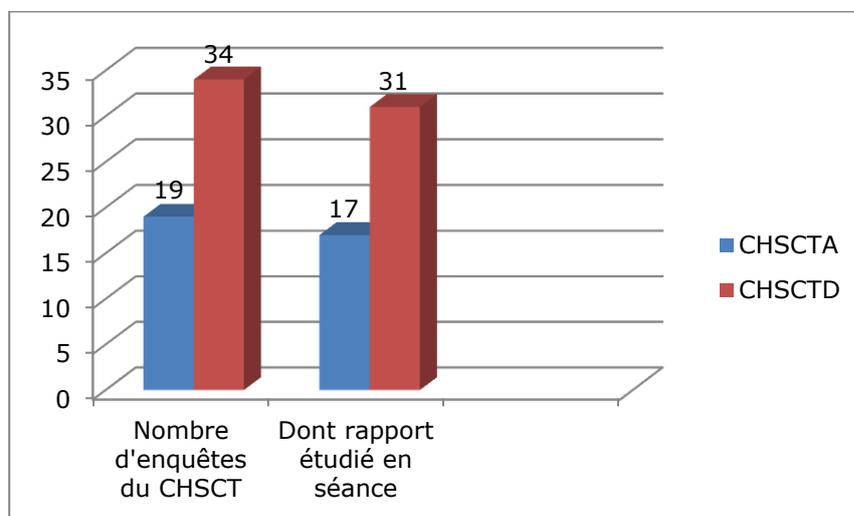
### 3.5. Visites des CHSCT

Parmi les 354 visites de CHSCT qui ont été organisées, 63 visites l'ont été par les CHSCTA et 282 par les CHSCTD.



### 3.6. Enquêtes des CHSCT

- 19 enquêtes ont été réalisées par les CHSCTA; pour 17 d'entre elles le rapport a été étudié en séance (aucune enquête n'a concerné les AT ou les MP)
- 34 enquêtes ont été réalisées par les CHSCTD; pour 31 d'entre elles le rapport a été étudié en séance (10 enquêtes ont concerné un AT et 2 une MP)



### Conclusion

**Le nombre de réunions des CHSCT académiques et départementaux a progressé au cours de ces dernières années pour atteindre le nombre minimum règlementaire de 3 réunions par an dans 93 % des académies et 94 % des départements. Des efforts doivent se poursuivre afin d'atteindre 100 % sur l'ensemble du territoire.**

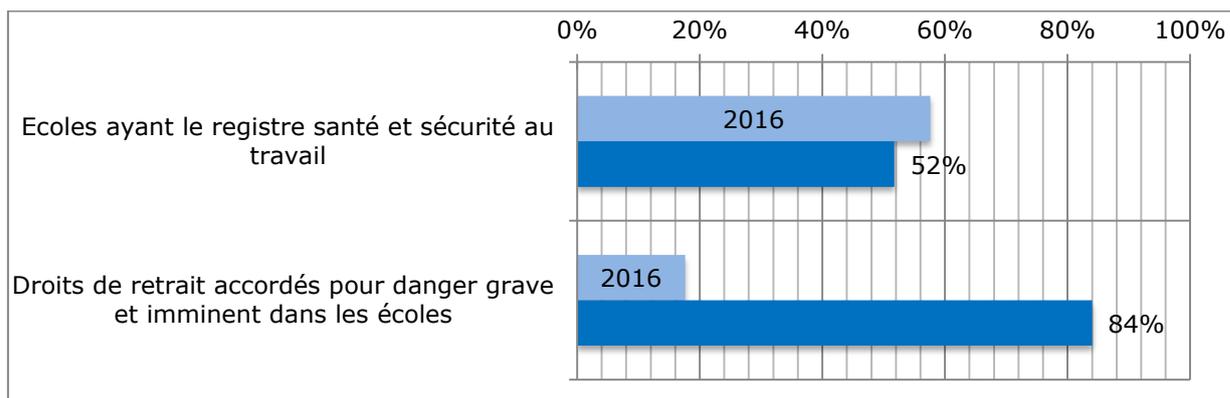
**Le nombre de visites de sites augmente significativement pour atteindre 345 visites (contre 300 en 2016).**

**La présentation des documents obligatoires est en hausse, exception faite des rapports annuels de médecine de prévention.**

## 4. Registres santé et sécurité et danger grave et imminent

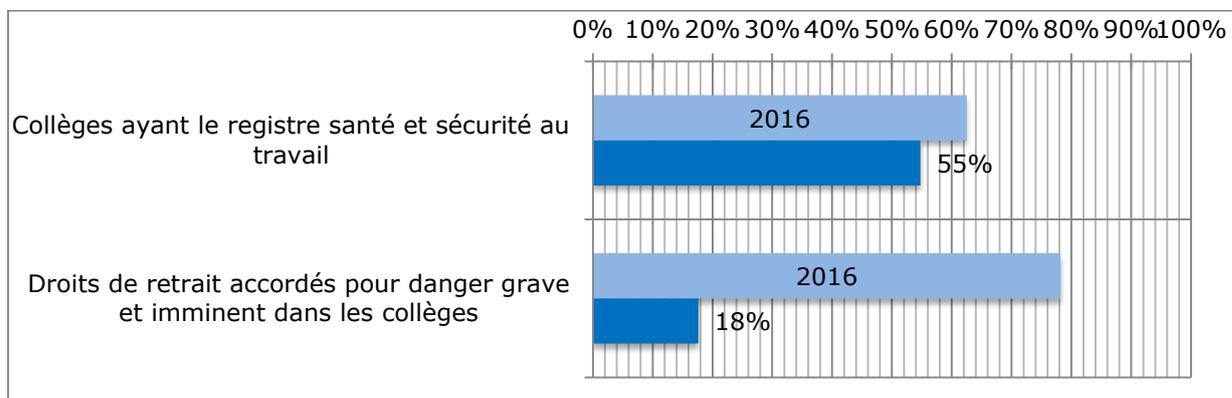
### 4.1. Ecoles

- 24 116 écoles disposent du registre santé et sécurité au travail
- 92 situations de signalements de DGI dont 62 consignées dans les registres spéciaux de danger grave et imminent
- 25 droits de retrait ont été exercés parmi lesquels 21 ont été reconnus



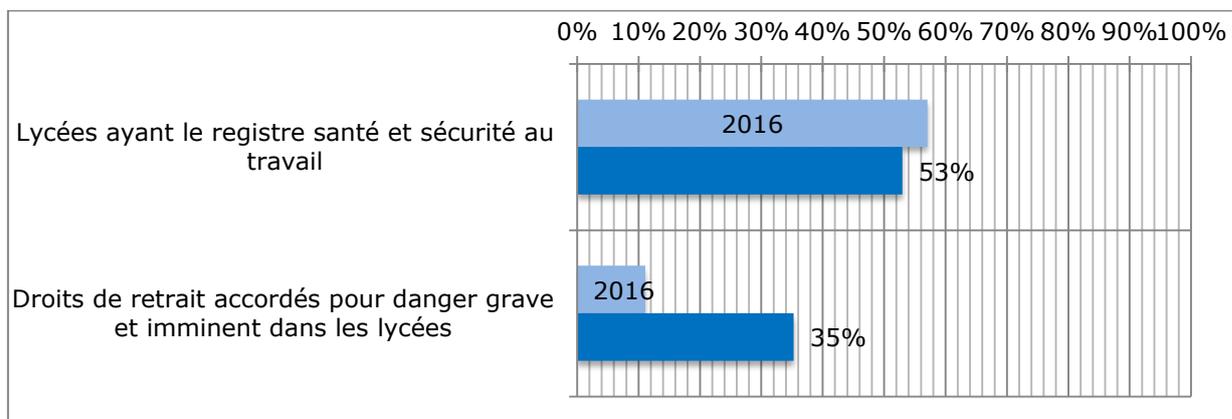
## 4.2. Collèges

- 3091 collèges disposent du registre santé et sécurité au travail
- 62 situations de signalements de DGI dont 44 consignées sur les registres spéciaux de danger grave et imminent
- 17 droits de retrait ont été exercés parmi lesquels 3 ont été reconnus



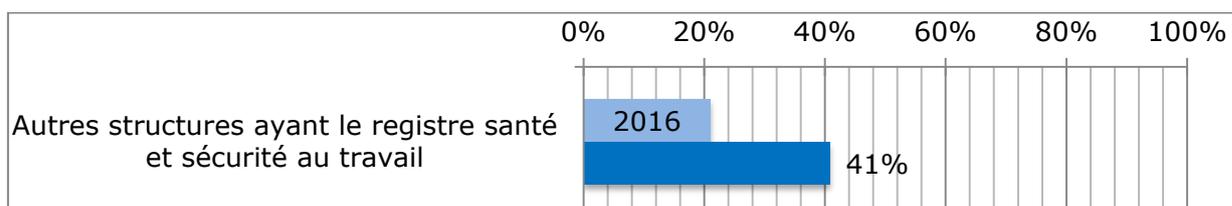
## 4.3 Lycées et EREA

- 1491 lycées et EREA disposent du registre santé et sécurité au travail
- 33 situations de signalements de DGI dont 25 consignées sur les registres spéciaux de danger grave et imminent
- 17 droits de retrait ont été exercés parmi lesquels 6 ont été reconnus



## 4.4. Registres santé et sécurité et danger grave et imminent des services administratifs (rectorats, DSDEN) et des autres structures (CIO, circonscriptions, ...)

- 275 services administratifs et autres structures ont un registre santé et sécurité au travail
- 8 situations de signalements de DGI dont 3 consignées sur les registres spéciaux de danger grave et imminent
- Aucun droit de retrait exercé pour danger grave et imminent dans les services administratifs et les autres structures



## Conclusion

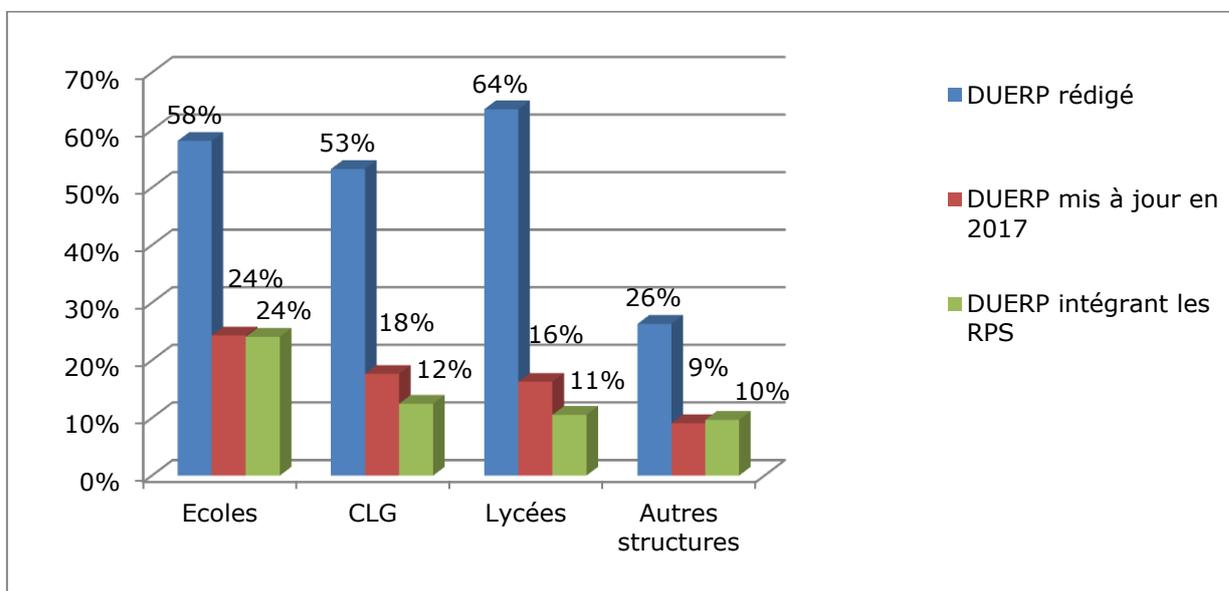
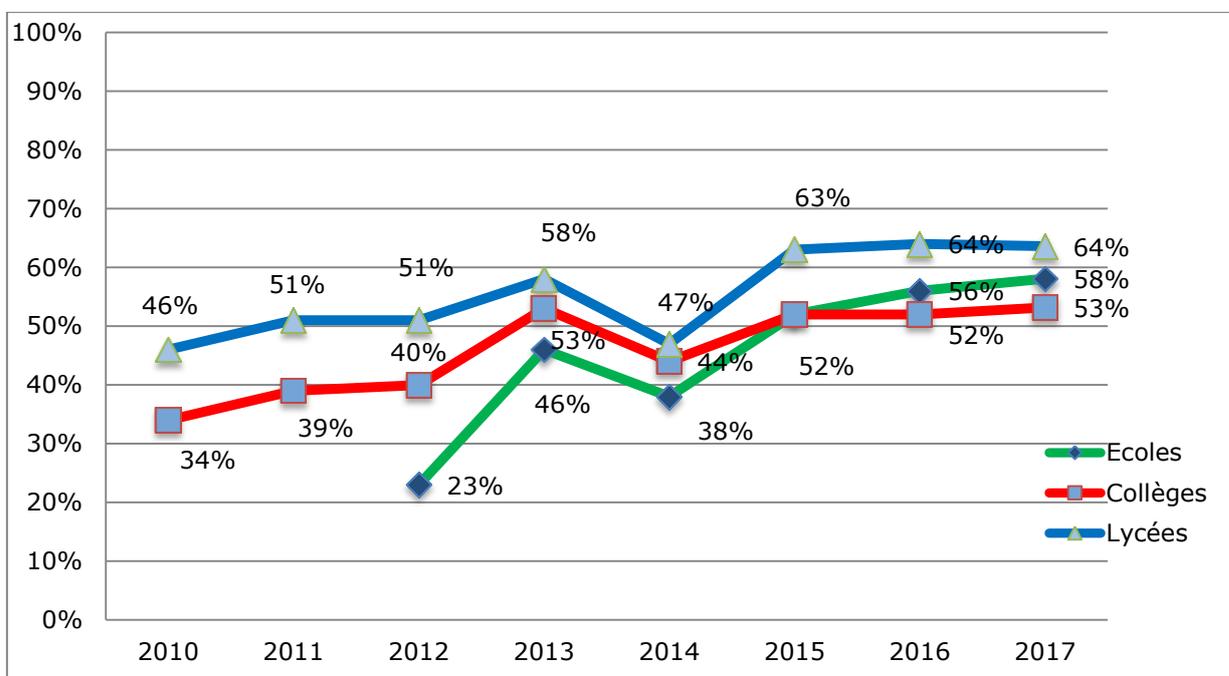
**Les registres obligatoires ne sont pas toujours présents (en version papier et éventuellement en ligne) dans les établissements scolaires et les services.**

**L'examen en CHSCT des signalements portés aux registres, prévu à l'article 60 du décret 82-453, n'est pas généralisé.**

### 5. Evaluation des risques

#### 5.1. Etablissements scolaires du premier et du second degré

- L'évaluation des risques a été réalisée dans :
  - 58 % des écoles
  - 53 % des collèges
  - 64 % des lycées
- La mise à jour de l'évaluation des risques a été réalisée dans :
  - 24 % des écoles
  - 18 % des collèges et 16 % des lycées



## 5.2. Services académiques

- Dans les services académiques (rectorats et DSDEN) les taux de réalisation des DUERP sont de 26%, les taux de mises à jour des DUERP sont de 9%

## Conclusion

**L'évaluation des risques et sa transcription dans les documents uniques d'évaluation des risques professionnels (DUERP) progressent légèrement dans les écoles mais stagne dans les collèges et les lycées, et restent à un niveau insuffisant avec 36 à 47 % des établissements dépourvus de DUERP.**

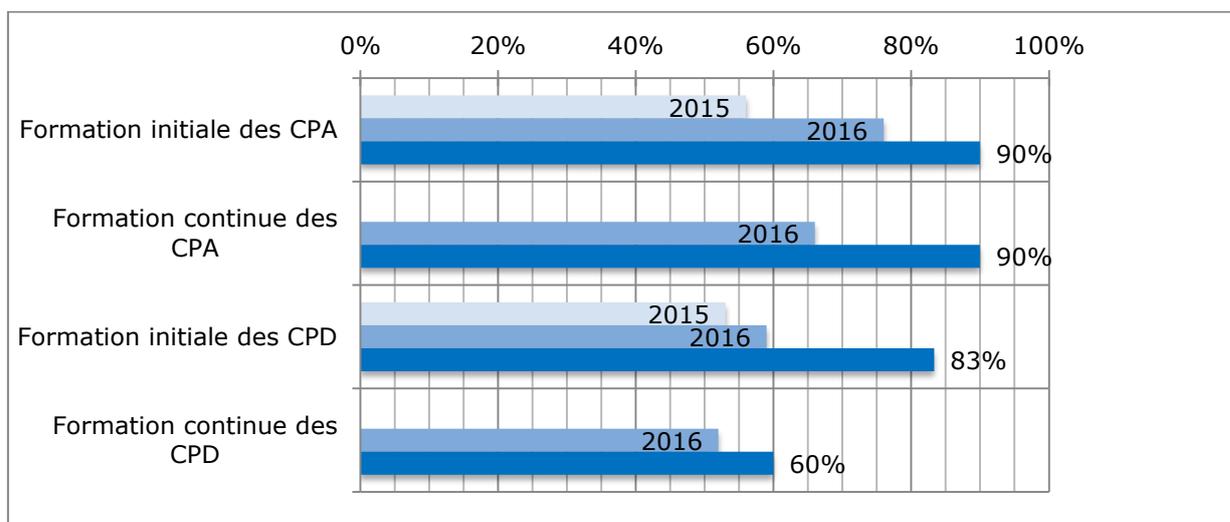
**Les DUERP sont trop rarement mis à jour, alors qu'ils devraient l'être au moins une fois par an.**

**Les DUERP n'intègrent que rarement les RPS alors que ce risque concerne l'ensemble des personnels de l'éducation nationale.**

## 6. Formation

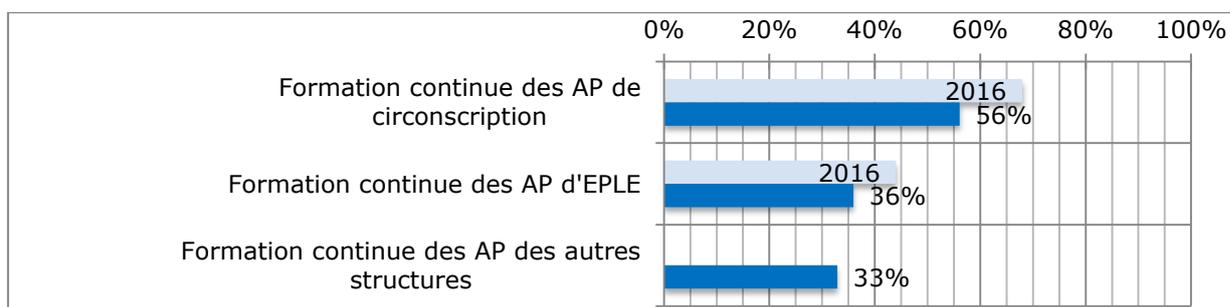
### 6.1. Formation des conseillers de prévention

- Dans 27 académies les CPA ont bénéficié d'une formation initiale
- Dans 27 académies les CPA ont bénéficié d'une formation continue
- 25 académies ont mis en place une formation initiale des CPD
- 18 académies ont mis en place une formation continue des CPD



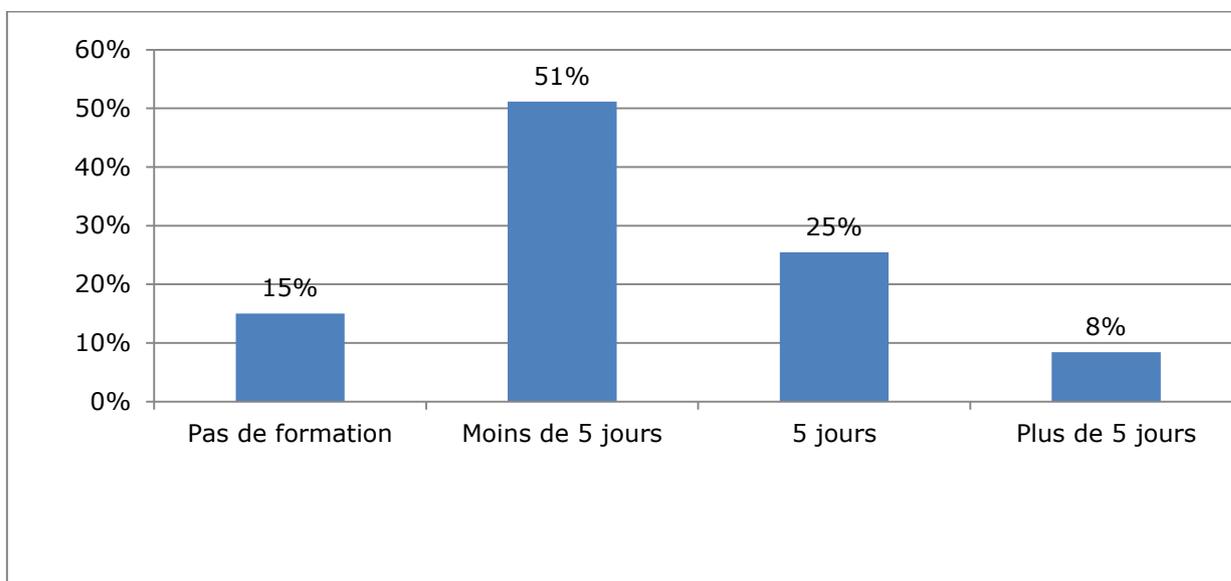
### 6.2. Formation des assistants de prévention

- 259 AP de circonscription ont bénéficié d'une formation initiale à leur prise de fonction
- 609 AP de circonscription ont bénéficié d'une formation continue
- 1466 AP d'EPLÉ ont bénéficié d'une formation initiale à leur prise de fonction
- 2541 AP d'EPLÉ ont bénéficié d'une formation continue



### 6.3. Membres de CHSCT (formations assurées par l'administration)

- 28 académies ont organisé la formation des membres des CHSCT A et D au cours de leur mandat (non renseigné pour deux académies)
- 15 % des membres des CHSCT n'ont pas bénéficié de formation.



**La formation initiale et continue des conseillers de prévention progresse cette année : les CPA et CPD nouvellement désignés reçoivent depuis 2016 une formation initiale mise en place par la DGRH et organisée par l'ESENESR.**

**La DGRH a également mis en place un programme de formation continue avec l'ESENESR pour tous les CPA.**

**Il existe par ailleurs, dans le cadre du renforcement de l'animation du réseau des conseillers de prévention académiques, deux séminaires annuels des CPA organisés par la DGRH.**

**La formation continue des assistants de prévention, indispensable pour renforcer leur rôle de conseil auprès de leur supérieur hiérarchique, en particulier dans l'évaluation des risques professionnels, a concerné la moitié des AP des circonscriptions et le tiers des AP des EPLE et des services.**

## 7. ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

Les données du bilan sont extraites de la base de données ANAGRAM qui couvre le périmètre :

- **des agents titulaires** (les agents stagiaires étant assimilés aux agents titulaires),
- **des agents non titulaires recrutés sur un contrat à durée déterminée d'une durée égale ou supérieure à 12 mois à temps complet ou recrutés sur un contrat à durée indéterminée à temps complet** (Les ATMP des agents sous contrat à temps incomplet ou inférieur à 1 an sont gérés par les caisses primaires d'assurance maladie).

### 7.1. Les accidents du travail

#### 7.1.1. Les agents victimes d'accidents du travail (AT)

En 2017, **13 554 agents titulaires ou non** de l'éducation nationale, soit 1,1 %, ont été victimes d'un accident du travail, de trajet ou en mission (1,3 % en 2016) (fig. 1) ayant fait l'objet d'une reconnaissance.

- Les accidents reconnus avec arrêt de travail se répartissent en 69 % d'accidents sur le lieu de travail, 25 % d'accidents de trajet et 6 % d'accidents en mission.
- Les femmes, environ 70 % des agents, ont eu 77,9 % des AT et 74.8 % des journées d'arrêt de travail.
- Les accidents reconnus avec arrêt de travail (55,2 % des accidents) ont généré 199 424 journées d'arrêt de travail en 2017 (183 279 en 2016).
- La durée moyenne d'interruption temporaire de travail (ITT) est de 26.5 jours pour les accidents de trajet (26 en 2016), 25.6 jours pour les accidents du travail (26 en 2016) et 33.8 jours pour les accidents en mission (33 en 2016) (fig. 2)
- **L'indice de fréquence<sup>1</sup> (IF) des accidents avec arrêt hors trajet est de 4.4 (4.4 en 2016), le taux de fréquence<sup>2</sup> (TF) des accidents avec arrêt hors trajet de 2,7 (2,7 en 2016) et le taux de gravité<sup>3</sup> des accidents (TG) de 0,07 (0,07 en 2016).**

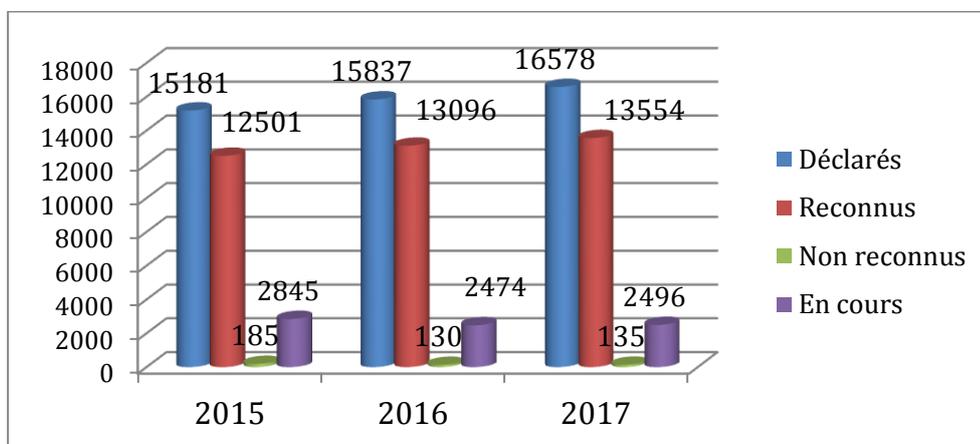


Fig. 1 : nombre d'accidents du travail ou de service

- **33,1 %** des accidents reconnus concernent des enseignants du 1<sup>er</sup> degré soit 1,3 % de ces enseignants. Ces enseignants représentent **39,2 %** des agents du MEN.
- **21.7 %** des accidents concernent des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré et les adjoints d'enseignement (hors PEPS et PLP) soit 0.8 % de ces enseignants. Ces enseignants représentent **32 %** des agents du MEN.
- **7,7 %** des accidents concernent des professeurs d'éducation physique et sportive (PEPS) et assimilés soit 3,4 % de ces professeurs. Les PEPS représentent **3,8 %** des agents du MEN.
- **6.8 %** des accidents concernent des professeurs de lycée professionnel (PLP), soit 1,6 % des PLP. Les PLP représentent **6,9 %** des agents du MEN.
- **8,3 %** des accidents concernent des personnels appartenant à des corps de la filière administrative, soit **1,5%** des agents appartenant à ces corps. Ces agents représentent **7,5 %** des agents du MEN.

1 L'indice de fréquence des accidents est le nombre d'accidents pour 1 000 agents

2 Le taux de fréquence est le nombre d'accidents pour 1 million d'heures travaillées.

3 Le taux de gravité est le nombre de journées d'arrêt pour 1 000 heures travaillées

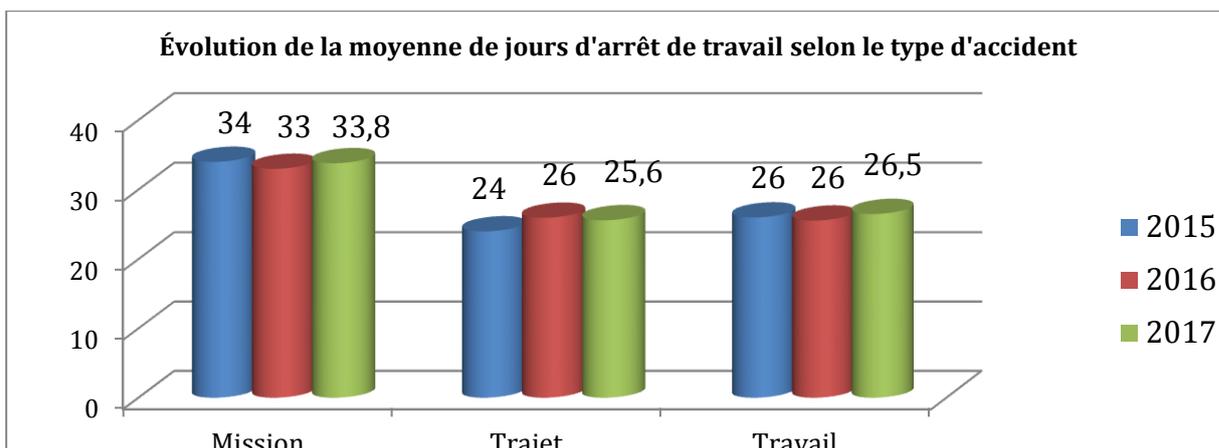


Fig. 2

### 7.1.2. Les circonstances des AT

#### Lieux des accidents :

- 54 % des accidents surviennent dans les dégagements et locaux tels que : les classes et salles de cours (14,7 %), les cours, préaux et espaces verts (12 %), les dégagements (16,4 %) et les terrains et salles de sport (10,6 %).
- 19 % des accidents surviennent sur la voie publique (véhicule, piéton, vélo) et 12,3 % sont des accidents routiers.

#### Natures des accidents :

- Les chutes de plain-pied et les glissades représentent 28,6 % des accidents et les chutes de hauteur, 6,8 %.
- Le taux des accidents dus à des agressions représente 5,1% des accidents reconnus (4,8% en 2016). Parmi ces agressions, 80,7 % de celles ayant eu lieu sur le lieu de travail ont été reconnues.

#### Natures des lésions :

- Les séquelles des accidents sont principalement des lésions ligamentaires ou musculaires telles que les entorses (22,3 %), des contusions (19,4 %), les douleurs (19,2 %) ainsi que les fractures (8,6 %).
- Les troubles musculo-squelettiques tels que les cervicalgies, lumbagos ou sciatiques représentent 8 % des séquelles des accidents.

### 7.2. Les maladies professionnelles

- 100 maladies professionnelles (MP) ont été déclarées en 2017 (fig. 3).
- 104 maladies professionnelles ont été reconnues en 2017 dont 28 déclarées en 2017 et 76 déclarées avant 2017.
- Les MP liées aux troubles musculo-squelettiques (tableau 57, 97 et 98 du code de la sécurité sociale) sont les plus fréquentes. Elles représentent 77 % des MP reconnues en 2017 contre 79 % en 2016 et 75 % en 2015.
- Les MP liées à l'amiante (tableau 30 et 30 bis du code de la sécurité sociale) représentent 10 % des MP reconnues en 2017 contre 11 % en 2016 et 13 % en 2015 (fig. 4).

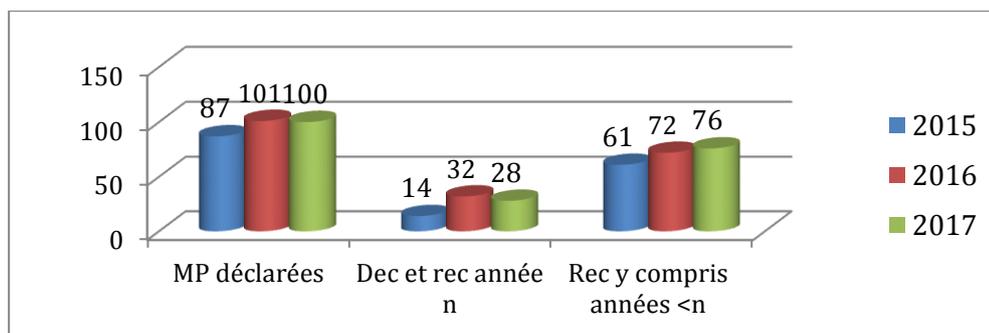


Fig. 3

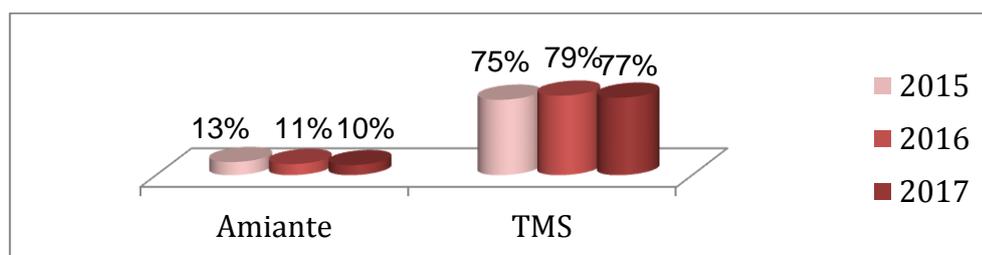


Fig. 4

**Le nombre d'accidents de service ou du travail est en légère augmentation par rapport à 2016. Toutefois, on constate une stabilisation des indices et taux de fréquence et de gravité par rapport à 2016.**

**Une connaissance plus fine des types d'accidents et de leurs causes permettrait de mettre en œuvre les actions préventives et correctives nécessaires, notamment dans le cadre des travaux des CHSCT académiques et des CHSCT départementaux. Les représentants des personnels doivent être informés de tous les accidents afin de pouvoir procéder aux enquêtes réglementaires quand celles-ci sont rendues nécessaires par la gravité ou le caractère répété des accidents et de proposer des mesures de prévention.**

**Une meilleure information sur les procédures de déclaration des accidents et des maladies professionnelles devrait contribuer à enrayer le phénomène de sous-déclaration que semble révéler le nombre peu élevé de maladies professionnelles déclarées.**

## **8. Fonctionnement du CHSCT ministériel.**

### **8.1. Les réunions du CHSCTMEN**

Le CHSCTMEN s'est réuni quatre fois en 2017.

- 14 mars, 16 mai, 27 juin, et 29 novembre 2017.

Les procès-verbaux des réunions du CHSCTMEN et les avis adoptés par le CHSCTMEN sont téléchargeables sur le site [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) à la rubrique santé et sécurité au travail.

Dans le cadre des travaux du CHSCTMEN, six groupes de travail se sont réunis en 2017.

- 10 mars, 2 mai, 1<sup>er</sup> juin, 6 juillet, 8 et 14 novembre 2017.

### **8.2 Les points examinés dans les réunions du CHSCTMEN et des groupes de travail**

Les points récurrents :

- le bilan santé et sécurité au travail 2016,
- le bilan des accidents de service, du travail et des maladies professionnelles 2016,
- la synthèse des rapports d'activité des médecins de prévention pour les années 2015-2016,
- le bilan de l'activité des inspecteurs santé et sécurité au travail 2015-2016,
- le rapport annuel faisant le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail 2016,
- les orientations stratégiques ministérielles de l'éducation nationale 2017-2018,
- les rapports 2015 et 2016 de l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement,
- le bilan 2015 des réseaux « Prévention, Aide et Suivi » (réseaux PAS),
- le guide méthodologique en matière de prévention des risques professionnels et accompagnement des personnels confrontés à des situations difficiles avec des élèves à besoins éducatifs particuliers ou à comportement perturbateur

Autres points :

- la responsabilité des enseignants accueillant des enfants faisant l'objet d'un projet d'accueil individualisé (PAI),
- les enquêtes des CHSCT, en particulier à l'occasion de tentatives de suicides ou de suicides,
- le bilan de la convention 2013-2016 et le plan d'actions Handicap 2017-2019,
- la sécurité des écoles, des collèges et des lycées – nouvelles mesures 2017,
- les conditions de travail des personnels enseignants stagiaires,
- le projet d'arrêté relatif au télétravail,
- les conditions de correction et de convocation au baccalauréat,
- les conséquences de la suppression des contrats aidés sur les conditions de travail,
- la situation en Guadeloupe et à Saint Martin après l'ouragan IRMA.

### **8.3 Les documents élaborés**

- le rapport annuel faisant le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail 2016,
- les orientations stratégiques ministérielles de l'éducation nationale 2017-2018,
- la synthèse des rapports d'activité des médecins de prévention pour les années 2015-2016.

## 9. Conclusions

**Les registres réglementaires (santé et sécurité au travail et signalement de dangers graves et imminents), qui sont des outils essentiels d'information des chefs de services, ne sont pas systématiquement présents et accessibles dans les établissements et les services, et les personnels ne sont pas toujours informés de leur usage.**

**La formation initiale et continue des CPA et CPD est en nette progression en 2016 et 2017 ; les quotités de temps allouées aux missions de CPD sont également en augmentation.**

**Le nombre de DUERP a légèrement progressé dans les écoles et les collèges mais est resté stable dans les lycées ; les mises à jour sont rarement effectuées alors qu'elles devraient l'être au moins une fois par an.**

**Les DUERP n'intègrent que rarement les RPS alors que ce risque concerne l'ensemble des personnels de l'éducation nationale.**

**Les AP, surtout ceux des EPLE, ne semblent pas disposer du temps nécessaire pour assurer leur mission de conseil auprès de leur supérieur hiérarchique.**

**Le faible nombre de médecins de prévention ne permet pas de réaliser toutes les missions réglementaires.**

**Le nombre de réunions, de visites et de groupes de travail des CHSCT est en progression.**

**Les représentants des personnels devraient être informés de tous les accidents afin de pouvoir procéder aux enquêtes réglementaires quand celles-ci sont rendues nécessaires par la gravité ou le caractère répété des accidents et de proposer des mesures de prévention.**

**Il conviendrait d'envisager une meilleure information sur les procédures de déclaration des accidents et des maladies professionnelles, de manière à enrayer le phénomène de sous-déclaration que semble révéler le nombre peu élevé de maladies professionnelles déclarées.**